



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

1	WMB
2	
3	un
4	
5	AK
6	
7	AK
8	
9	BS
10	
11	AK
12	
13	
14	

No 67/14

"L'APPORT DU CANADA À L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT"

Conférence prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, dans le cadre de la première série de Conférences Jacob Blaustein, à l'Université Columbia de New-York, le 28 avril 1967.

Lors de ma première conférence de la présente série, j'ai cherché à démontrer comment les programmes que le Canada met en œuvre pour seconder les efforts de paix des Nations Unies étaient le reflet de sa conception du monde. Dans ma deuxième conférence, j'ai exposé de façon assez détaillée la position que le Canada a adoptée à l'égard du conflit le plus menaçant et le plus violent qui sévisse dans le monde aujourd'hui, soit la guerre au Vietnam. Dans cette troisième et dernière conférence, j'aborde un aspect différent des efforts tentés en vue d'assurer la paix dans le monde, soit le développement économique à l'échelle internationale et l'apport particulier du Canada dans ce domaine.

Ce serait certainement faire preuve de simplisme que d'envisager le développement international comme un moyen de supprimer toute menace à la paix. Les principaux antagonistes dans les deux grandes guerres de notre siècle étaient et sont encore du nombre des pays les plus économiquement évolués du monde; cela prouve de façon convaincante et tragique que le bien-être matériel ne peut pas à lui seul satisfaire la soif de pouvoir. Au cours de cette dernière moitié du XX^e siècle, cependant, il est devenu de plus en plus évident qu'un monde à moitié riche ou à moitié pauvre ne peut connaître ni la stabilité ni la paix. Sa Sainteté le Pape Paul VI a exprimé cette idée d'une façon profonde et cependant toute simple quand il a dit "le développement est le nouveau nom de la paix".

L'histoire nous permet de voir que l'expansion économique et coloniale des pays d'Europe au XVIII^e et au XIX^e siècles est à l'origine de la présente répartition inégale des richesses parmi les peuples du monde. C'est en Europe qu'on a d'abord mis au point et appliqué les moyens techniques qui ont ouvert la voie à la prospérité économique que le monde occidental connaît aujourd'hui. Les systèmes d'échanges commerciaux qui en sont résultés, conçus comme on le sait en vue de l'édification d'empires européens couvrant le globe, ont laissé au monde une série de relations économiques manifestement inadaptées aux aspirations et aux besoins d'un monde qui en est venu à reconnaître la dignité de tous les peuples et leur droit à l'égalité des chances.

Tout comme les États-Unis, le Canada est un produit de l'expansion coloniale de l'Europe. En conséquence, les colons qui l'ont peuplé ont pu apporter avec eux les talents et les aptitudes ainsi que les dispositions psychologiques qui leur ont permis de participer assez tôt au rapide développement technologique et économique qui s'amorçait en Europe. Nos efforts en vue d'édifier une nation nouvelle en Amérique du Nord nous permettent aussi, je pense, de comprendre les difficultés avec lesquelles sont aux prises les pays qui, dans d'autres régions du globe, ont récemment atteint à l'indépendance et se sont en même temps et avec détermination mis sur la route du développement économique et technologique.

En des temps plus anciens, les besoins d'une aide extérieure ressentis par d'autres pays pour assurer leur développement économique seraient pour une bonne part passés inaperçus et auraient été ignorés. En vérité, ce n'est que depuis relativement peu de temps que l'on accepte l'idée de l'action collective et gouvernementale pour assurer des services sociaux essentiels et stimuler le développement économique à l'intérieur de nos propres frontières. Du point de vue historique, nous pouvons considérer la Seconde Guerre mondiale comme le tournant qui nous a amenés à comprendre, non pas dans tous les milieux malheureusement, que la responsabilité à l'égard du bien-être de l'homme ne peut pas s'arrêter à des frontières politiques. Durant la guerre, des milliers de Canadiens ont combattu et ont donné leur vie, non seulement pour la liberté de leur propre pays, mais aussi pour la liberté de nos alliés et pour la défense des convictions que nous partageons avec eux. Il n'était que naturel que ce sentiment de partager un objectif commun qui a caractérisé notre effort de guerre se manifeste de nouveau au moment de la reconstruction, tâche essentiellement économique qui exigeait l'offre de ressources matérielles des pays qui avaient le moins souffert à ceux qui avaient été les plus gravement éprouvés.

Au milieu des changements révolutionnaires qui se sont produits dans le monde après 1945, nous avons compris que les pays dévastés par la guerre n'étaient pas les seuls où régnaient la pauvreté et le dénuement. Tout d'abord les grandes nations d'Asie, fières héritières de civilisations anciennes, puis les peuples d'Afrique ont élevé la voix, demandant à leur profit la liberté et l'indépendance pour lesquelles les alliés victorieux avaient justement combattu durant la Seconde Guerre mondiale. A l'origine, ce grand mouvement révolutionnaire avait des objectifs essentiellement politiques, mais il est vite devenu évident que la recherche de l'indépendance politique n'était que la première étape dans la recherche plus fondamentale d'une vie meilleure et plus enrichissante.

En 1950, des représentants du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan se sont réunis afin de rechercher des moyens de résoudre les difficultés politiques, économiques et sociales avec lesquelles étaient aux prises les membres du Commonwealth ayant récemment atteint à l'indépendance dans le Sud et le Sud-Est de l'Asie. Ces pourparlers ont abouti au Plan de Colombo conçu à l'origine comme moyen pour les pays du Commonwealth de s'acquitter d'un devoir à ce titre. Les Canadiens étaient fiers du "nouveau" Commonwealth qui a vu le jour au cours des années d'après-guerre, car le Canada avait été le pionnier de l'indépendance nationale à l'intérieur du Commonwealth. Le Canada ne voulait rien négliger qui puisse assurer la survie de ce "nouveau" Commonwealth, composé à la fois

de nations autant européennes que non européennes; en conséquence il s'est engagé à participer à l'effort collectif de développement dont le besoin était si manifeste. C'est à partir de ce moment-là que le programme canadien d'aide aux pays en voie de développement a commencé à prendre de l'expansion,

Pendant les huit années qui ont suivi sa création, le Plan de Colombo était le seul programme bilatéral d'assistance du Canada. Le Parlement du Canada y affectait chaque année la somme de 25 millions de dollars. Même si le Canada fournit une aide à d'autres régions du monde, c'est la région visée par le Plan de Colombo qui, aujourd'hui encore, bénéficie de la majeure partie des fonds d'assistance de notre pays. Depuis 1950 jusqu'au mois de mars de cette année, l'assistance bilatérale à la région a atteint 800 millions de dollars, dont une très forte proportion est allée à l'Inde et au Pakistan. Sous ce rapport, le Canada suivait, toutes proportions gardées, l'exemple des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne de l'Ouest. Mes compatriotes me demandent souvent pourquoi une aussi forte proportion de nos fonds sont attribués au sous-continent indien. Il importe de se rappeler, lorsque l'on fait des comparaisons de cette nature, que l'Inde et le Pakistan ont ensemble une population plus forte que les continents d'Afrique et d'Amérique latine réunis. Au cours des quinze dernières années, l'aide de toutes sources et de tous genres, fournie à l'Inde, atteignait à peine plus de 20 dollars par personne, ce faible chiffre par tête représente toutefois l'énorme placement global de neuf milliards de dollars.

Notre aide à l'Inde et au Pakistan portait surtout sur l'aménagement d'installations énergétiques, qui souvent profitent aussi à l'agriculture, comprenant en outre un volume croissant de denrées alimentaires. Notre programme d'aide à ce titre à l'Inde seule a atteint 75 millions de dollars en 1966, ce qui nous a fait passer devant les États-Unis à titre de fournisseur, tant par rapport à la population que par rapport au produit national brut. Les besoins de l'Inde demeurent immenses et, parfois, lorsque nous considérons la triste situation que nous révèle la statistique d'une population croissante et d'approvisionnements réduits par la sécheresse, nous pourrions être tentés de désespérer. Nous ne devons pas oublier, toutefois, que l'Inde a édifié au cours des quinze dernières années l'importante base d'une structure industrielle moderne et qu'elle a un effectif accru de personnel spécialisé et instruit. En même temps, les richesses latentes de son sol et de ses eaux font que l'Inde est mieux en mesure aujourd'hui d'amorcer son progrès économique qu'elle ne l'était il y a quinze ans. Il en est à peu près de même du Pakistan.

J'aborderai plus loin la question de nos relations multilatérales, mais tout examen de l'aide fournie en vertu du Plan de Colombo serait incomplet sans la mention de la confiance que nous avons à l'égard du succès de la Banque pour le développement en Asie; lors de sa création, l'an dernier, le Canada s'est engagé à faire une contribution initiale de 25 millions de dollars. Les ressources de la Banque permettront, nous l'espérons, la mise en oeuvre de grandes entreprises semblables par l'ampleur et le génie créateur au projet d'aménagement du fleuve Mékong (sous les auspices de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême Orient), dont bénéficieront la Thaïlande, le Laos, le Cambodge et le Vietnam et qui n'attend que la solution des conflits politiques dans la région pour marquer un grand pas en avant.

En 1958, le Canada a décidé d'élargir le cadre de son assistance au développement international en mettant en oeuvre un nouveau programme d'aide à l'intention des Antilles occidentales. Les Canadiens éprouvent depuis longtemps un sentiment particulier d'attachement aux Indes occidentales, qui se fonde, entre autres choses, sur l'échange traditionnel de poisson salé des Provinces maritimes contre le sucre et le rhum des Antilles occidentales. La création dans les Antilles occidentales d'une fédération englobant les diverses îles, et la possibilité que cette fédération devint une seconde nation indépendante membre du Commonwealth dans l'hémisphère occidental rayiva l'intérêt que portaient les Canadiens à la région. A l'origine, l'assistance économique du Canada visait surtout à fournir les installations essentielles qui permettraient de donner à la fédération des bases plus solides, et a pris la forme, entre autres choses, de deux navires mixtes pour faire la navette entre les îles.

L'effondrement de la Fédération des Indes occidentales en 1962 a mis fin, pour le moment tout au moins, au rêve d'une seule nation unie membre du Commonwealth dans les Caraïbes, mais il n'a pas mis fin au souhait du Canada d'aider les divers territoires des Indes occidentales à surmonter les obstacles au développement auxquels ils font face. En vérité, l'obtention de leur autonomie par la Jamaïque et Trinidad et Tobago, et plus tard la Guyane et les Barbades, a intensifié le souhait du Canada de donner plus de vigueur et une orientation nouvelle aux relations spéciales qu'il entretient avec la région. Telle était la situation au moment où s'est tenue à Ottawa en juillet 1966 une importante conférence à laquelle assistaient le premier ministre et les principaux ministres de tous les pays des Caraïbes membres du Commonwealth et au cours de laquelle on a étudié divers moyens de collaboration en vue du développement. Lors de cette conférence, le Canada s'est nettement engagé à ranger les pays des Caraïbes, membres du Commonwealth, parmi les principaux bénéficiaires de son programme d'assistance. Même avant la conférence, ces pays recevaient du Canada une aide plus grande per capita que tout autre pays au monde.

L'Afrique, continent avec lequel le Canada n'entretenait que de très superficielles relations avant la guerre, est la troisième région que nous avons inscrite à notre programme d'aide. Vous vous rappelez sans doute le grand vent d'indépendance qui a soufflé sur la scène africaine après 1957. Bon nombre des nouveaux États, auparavant des dépendances britanniques, sont devenus membres du Commonwealth; d'autres, antérieurement des colonies de la France ou de la Belgique, ont hérité de la langue et de la culture françaises. Ainsi c'est en Afrique que le Canada, dans ses programmes d'assistance, peut exprimer sa propre dualité.

L'aide canadienne à l'Afrique a commencé en 1960 par une contribution aux pays africains membres du Commonwealth. En 1961, il y a eu inauguration d'un programme à l'intention des pays francophones. D'un bout à l'autre de l'Afrique les besoins les plus pressants se manifestent dans le domaine de l'enseignement et de la technique et c'est sur ces domaines que nous avons à l'origine centré la plus grande partie de notre attention. Récemment, toutefois, on s'est de plus en plus intéressé aux besoins en matière d'immobilisations, particulièrement de relevés préliminaires en vue de déterminer l'opportunité des placements et les chances des entreprises, afin de permettre aux pays

d'Afrique de faire un usage plus rationnel de leurs grandes ressources naturelles. Modestes au début, nos programmes à l'intention des pays d'Afrique, membres du Commonwealth ou francophones, ont connu une expansion rapide à mesure que nous avons appris à mieux comprendre les besoins de l'Afrique et les moyens d'y répondre efficacement.

Nous avons de lourds engagements en Asie, nous avons mis en oeuvre un important programme dans les pays des Caraïbes membres du Commonwealth, et nous nous trouvons en présence d'un besoin croissant en Afrique, mais pouvions-nous nous permettre d'ignorer la situation en Amérique latine? La réponse n'était pas facile. D'une part, que les besoins en Amérique latine appellent l'attention du monde industrialisé, nous n'en doutions nullement. Nous entretenions des rapports diplomatiques et commerciaux avec ce continent et nous ressentions à son endroit la sympathie qui résulte de notre appartenance commune à la grande famille américaine. D'autre part, nous manquons de facilité dans le maniement des deux plus importantes langues de la région et nous courions le risque de faire la part trop mince aux différentes régions en voie de développement à travers le monde. En 1964, nous avons décidé d'affecter 10 millions de dollars, prélevés sur notre nouvelle Caisse de prêts au développement, à l'Amérique latine en vue de la réalisation d'entreprises qui seraient soumises à notre approbation par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement. Des versements annuels ont alimenté la Caisse et, à la fin de la présente année, nous aurons consenti des prêts en vue de plusieurs entreprises de développement importantes dans un certain nombre de pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

En plus de son programme d'assistance bilatérale, le Canada a participé activement dès le début aux grandes institutions internationales qui ont grandi dans le sillage des Nations Unies et dont la puissance dérive du caractère universel de cette organisation. En 1966, le Canada occupait le quatrième rang parmi les contributeurs au Programme de développement des Nations Unies et à l'Association pour le développement international, le troisième rang du point de vue des contributions à l'Office de secours et de travaux et le deuxième par ses contributions au Programme mondial de l'alimentation.

Par-dessus tout, nous sommes fiers de nos rapports avec la Banque mondiale qui est devenue le dépôt d'un fort volume de renseignements et de connaissances sur l'art de l'assistance au développement. La Banque et l'organisme qu'elle a créé, l'Association pour le développement international, jouent un rôle de premier plan dans le développement international. En notre qualité de participant aux consortiums de la Banque mondiale pour l'Inde, pour le Pakistan et pour la Caisse de mise en valeur du bassin de l'Indus et aux groupes consultatifs pour la Colombie, la Grande Malaisie, le Nigéria, la Thaïlande et la Tunisie, nous sommes convaincus de la valeur de cette façon systématique d'envisager les besoins d'une nation en matière de développement et nous espérons que d'autres groupes de ce genre seront formés. Nous avons été favorablement impressionnés par les rapports présentés par la Banque et par le Fonds monétaire international et aussi par la promesse d'une planification plus poussée que sous-entend le mandat du programme de développement des Nations Unies, tout cela nous aidant à déterminer la répartition la plus efficace des fonds disponibles en vertu de nos programmes bilatéraux.

Tout comme d'autres pays qui ont mis en oeuvre des programmes d'assistance au développement, le Canada a trouvé dans le Comité d'assistance au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques un rouage particulièrement utile pour la coordination de notre effort commun. Le Comité d'assistance au développement a été créé en 1960, précisément pour répondre à certaines des critiques classiques de l'aide bilatérale non coordonnée et pour fournir un lieu de rencontre où les donateurs pourraient échanger des confidences. Le souci initial du Comité d'assistance au développement résidait dans le partage équitable de la responsabilité de fournir de l'aide et, à cette fin, il a entrepris de mesurer statistiquement le flot des ressources vers les pays en voie de développement économique,

Le Comité d'assistance au développement, sous l'habile direction de son président, M. Willard Thorp, a bien rempli sa tâche, tant dans le domaine du partage des charges que dans celui de l'analyse statistique, et aussi en stimulant l'accroissement du volume d'aide et en favorisant de meilleures conditions d'assistance. Je ne critique nullement son activité passée en disant qu'un nouvel effort est requis de cet organisme au sein duquel sont représentés la plupart des donateurs de l'Occident ainsi que l'Australie et le Japon. Le Comité d'assistance au développement, tout comme la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies, se rendent compte que nos efforts réunis déclinent. L'augmentation encourageante de l'assistance, qui s'est produite en 1961, ne s'est pas répétée, et les conditions de l'assistance deviennent plus sévères, créant des problèmes de remboursement pour l'avenir. Le moment est peut-être venu pour le Comité d'assistance au développement de se montrer plus ferme avec ses membres et d'user de la persuasion morale que sa position unique lui permet d'exercer.

La Banque mondiale nous donne l'assurance que les pays en voie de développement pourraient utiliser efficacement au moins quatre à cinq milliards de dollars de plus chaque année. Cela signifie que, du point de vue de la Banque, les problèmes de déboursement et d'absorption ne sont pas insurmontables et que la possibilité d'accélérer le rythme du développement n'est pas une vaine chimère. Je ne saurais dire si cet objectif est réalisable à court terme. Étant d'un esprit positif, j'ai peine à croire que nous puissions collectivement augmenter de 35 p. 100 toutes les formes d'assistance dans, supposons, les cinq prochaines années, mais me rappelant le temps de guerre, il m'est impossible d'ignorer les résultats étonnants que l'unité d'intention peut donner.

Il y a cependant une autre question d'égale importance: sommes-nous en mesure d'offrir cette aide à des conditions qui demeureront favorables à long terme aux pays en voie de développement? Ces pays paient ensemble 3.5 milliards de dollars par an pour le service de leurs dettes à l'étranger et deux fois cette somme si l'on inclut les engagements dans le secteur privé; il y a certes là matière à réflexion. Les plus pauvres d'entre eux, selon un ancien dirigeant de la Banque mondiale, versent maintenant en intérêt et en capital sur leurs emprunts à la Banque mondiale plus qu'ils ne reçoivent de la Banque. Si nous augmentons le montant des capitaux disponibles sans tenir compte des répercussions sur les pays en voie de développement des conditions exigées par nous, nous pourrions multiplier les difficultés actuelles et différer indéfiniment la création d'un état d'équilibre économique.

Lorsqu'il s'est agi d'établir le programme Canadian d'assistance au développement, nous étions pleinement conscients de la nécessité d'accroître notre

aide et de l'offrir à de meilleures conditions. A l'heure actuelle, l'aide canadienne, sous toutes ses formes, atteint environ 300 millions de dollars par an, ce qui représente environ les trois cinquièmes d'un pour cent de notre produit national brut. A une époque où le niveau de l'assistance aux pays en voie de développement a eu tendance à s'immobiliser, le Canada a décidé d'accroître sa contribution au développement international d'un montant approximativement égal à 1 p. 100 de son produit national brut au début des années 70.

Les conditions de l'aide canadienne ont toujours été relativement favorables. Au début, la presque totalité de notre aide était versée sous forme de dons et ceux-ci continuent de représenter une proportion importante de nos déboursés. Lorsque le niveau de l'aide a été rehaussé et qu'on a décidé d'offrir de l'aide sous forme de prêts, on en a arrêté les conditions en se fondant sur celles qu'offrait l'Association pour le développement international, c'est-à-dire aucun intérêt, dix années de grâce et remboursement au cours d'une période subséquente de quarante ans. L'an dernier, on a même supprimé les frais de service qui étaient de trois quarts d'un pour cent, dans le cas de ce genre d'assistance. Nous nous sommes rendu compte, cependant, que certains pays en voie de développement étaient en mesure de faire des emprunts à des conditions un peu plus onéreuses et pour répondre à ce besoin particulier, nous avons inauguré un prêt portant intérêt à trois pour cent et comportant sept années de grâce et échéance dans trente ans.

Le troisième genre de prêt disponible est, bien entendu, celui qui est consenti sous l'empire de la Loi canadienne sur l'assurance des crédits à l'exportation. Il s'agit de prêts commerciaux mais qu'on peut quand même considérer comme des prêts d'assistance au développement parce que les conditions de ces prêts sont plus généreuses que celles que les exportateurs canadiens pourraient accorder seuls. Nous incluons ces prêts dans nos données sur notre programme d'aide parce que les organismes internationaux en tiennent compte pour mesurer le flot des ressources, tout en reconnaissant que leur premier objet est de rendre service à l'exportateur canadien. Déjà, les crédits à l'exportation représentaient près du tiers de l'ensemble de notre programme, mais au cours de l'année qui vient de se terminer, ils n'en représentaient que le sixième et l'on compte que la proportion diminuera chaque année.

Le Canada continue d'insister pour que son aide prenne la forme de biens et de services d'origine canadienne, autrement dit; de rattacher son aide à l'approvisionnement au Canada. Nous agissons ainsi par habitude plutôt que par conviction, car nous nous sentons enclins à approuver les idées exprimées dans la recommandation adoptée par le Comité d'assistance au développement en juillet 1965, qui se lisait en partie comme il suit:

"L'aide conditionnelle peut entraîner de lourdes restrictions à la liberté du récipiendaire de choisir librement les sources les plus appropriées d'approvisionnement sur le marché international. Pour ce qui est de l'assistance bilatérale, les États membres devraient collectivement et individuellement, à moins qu'ils ne soient entravés par de graves difficultés de balance des paiements s'efforcer de réduire progressivement l'ampleur des restrictions qu'ils imposent pour finir par les supprimer dans toute la mesure possible."

Une part importante de l'aide canadienne est distribuée par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux et échappe donc à ce genre de restrictions. Sur le plan bilatéral, nous sommes disposés, nous tenons même à abandonner notre attitude actuelle, de concert avec nos codonateurs, particulièrement ceux dont l'influence économique dans le monde est beaucoup plus grande que celle du Canada. Il serait cependant utopique de prévoir un accord international prochain sur la question, compte tenu de la nature disparate des programmes d'aide et de la situation économique des donateurs. Je veux croire cependant qu'il sera possible d'en arriver à une formule qui permettra de s'acheminer progressivement vers l'objectif.

Entre-temps, nous avons fait de notre mieux pour amoindrir les effets nuisibles des restrictions. Nous nous sommes appliqués à préserver la concurrence entre nos exportateurs et nous offrons un éventail suffisamment vaste de biens et de services pour permettre aux pays récipiendaires d'éviter les moins avantageux pécuniairement. On me permettra de faire remarquer ici que, grâce à nos quinze ans d'activité dans ce domaine, on nous demande habituellement aujourd'hui des biens ou des services du genre de ceux que nous offrons sur un marché mondial où s'exerce la concurrence en matière de prix et de qualité. Nous avons aussi cherché à réduire l'importance qu'on attachait antérieurement au financement du seul élément étranger d'une entreprise. Dans les Caraïbes, en particulier, nous avons donné à entendre que nous étions disposés à nous charger d'une partie des frais locaux lorsque la chose devient nécessaire pour assurer le parachèvement d'un projet de grande priorité.

Nous avons aussi reconnu la nécessité de ce qu'on a appelé l'assistance autre que pour des entreprises. En raison du rythme même du développement, certains pays, notamment l'Inde et le Pakistan, se voient contraints de dépenser de plus en plus de devises étrangères pour répondre aux besoins croissants d'une économie industrielle en plein avenir. Pour répondre à leur besoin de matières premières et de pièces de rechange, nous avons élaboré un vaste programme de distributions de denrées, à l'intention tout d'abord des grands pays d'Asie, et nous avons adopté des méthodes qui permettent aux usagers d'entrer en contact direct avec les fournisseurs canadiens.

De ce que j'ai déjà dit, il ressort clairement, je pense, que les programmes canadiens d'assistance au développement représentent une participation importante à l'effort international en vue d'édifier un monde plus paisible et plus stable, en mesure de résoudre les difficultés de l'évolution sociale et du développement économique qui caractérisent notre époque. L'assistance ne représente, bien entendu, qu'un des moyens par lesquels les pays plus favorisés peuvent participer au processus du développement international. Grâce à l'activité de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, nous commençons à mieux comprendre le rôle que le commerce peut et doit jouer dans ce processus. Sans l'amélioration sensible des possibilités d'échanges commerciaux des pays en voie de développement, il se pourrait fort bien qu'ils ne puissent jamais parvenir à assurer eux-mêmes leur essor.

Pour bon nombre des pays en voie de développement, l'exportation de denrées de base représente une forte proportion du total des recettes du commerce; il y a donc nécessité urgente de stabiliser et d'améliorer les gains qu'ils retirent de leurs exportations de denrées. Le seul moyen efficace d'y

parvenir réside dans des accords internationaux et le Canada participe activement aux négociations présentement en cours à l'égard de plusieurs denrées. La nécessité s'impose aussi de trouver des débouchés plus importants pour les produits des industries, que les pays en voie de développement s'occupent d'établir. Tout en se préoccupant comme il se doit de la possibilité d'un bouleversement du marché, le Canada a fait un accueil relativement bon au produit manufacturé en provenance des pays en voie de développement. Nous avons très bon espoir que les négociations sur les tarifs qui sont sur le point de se terminer à Genève, le "Kennedy Round", aboutiront à une répartition internationale plus rationnelle et plus efficace du travail et ainsi seront tout particulièrement bénéfiques pour les pays en voie de développement ainsi que pour l'ensemble de la collectivité internationale.

Vu qu'on se rend compte de plus en plus de l'importance des rapports commerciaux pour le développement international et vu que les programmes d'aide n'ont pas donné tous les résultats que déjà on en attendait, certains affirment que le commerce, et non l'assistance, permettra de résoudre le problème du sous-développement. A mon avis, cela frise le simplisme car, en fournissant des capitaux et en aidant à la formation de la main-d'oeuvre en vertu des programmes d'assistance au développement et en offrant de plus grands débouchés aux produits des pays en voie de développement, on se dirige en réalité vers un même objectif, soit le développement international. Grâce à l'expérience acquise au cours des deux dernières décennies, le Canada, comme les autres pays qui ont mis en oeuvre des programmes d'assistance au développement, en est venu à comprendre que la tâche du développement international est beaucoup plus complexe et beaucoup plus grande qu'on ne l'avait d'abord pensé. Nous avons compris qu'un effort de longue durée sera requis et, à l'égard de nos propres programmes d'aide, que des dispositions administratives plus précises et plus vastes ainsi que des objectifs plus clairs et plus nets seront nécessaires.

L'objet de l'assistance, à notre point de vue, est clairement et simplement d'aider les pays en voie de développement à réaliser une mesure de développement économique qui réponde aux besoins et aux aspirations de leurs peuples. Malheureusement, des considérations discordantes ont trop souvent obscurci et déformé cet objectif fondamental. Si nous voulons qu'un véritable développement international se produise à l'échelle voulue à l'aide des seules ressources nécessairement limitées qui soient disponibles, il est essentiel que nous ne perdions jamais de vue l'objectif du développement économique et que nous rejetions d'autres objectifs ou tout au moins que nous leur accordions une importance moindre.

Ainsi, dans certains milieux, on a tendance à considérer l'assistance comme un moyen d'exercer une influence politique. Compte tenu du conflit des idéologies qui constitue un élément tout aussi important de la scène internationale, cette tendance est peut-être compréhensible. Sans aucun doute, espérons-nous que le développement économique encouragera les pays en voie de développement à adopter des régimes de gouvernement compatibles avec nos idéaux de liberté, de société libre, et de respect des lois. Il y a lieu de noter aussi qu'une certaine mesure de confiance et de compréhension doit exister entre le donateur et le récipiendaire, même si ce n'était qu'afin de rendre possibles les dispositions administratives nécessaires pour assurer le succès d'un programme d'aide. Mais, c'est une erreur grave, à mon avis, que d'envisager l'assistance comme un moyen d'atteindre des objectifs politiques immédiats ou de s'acheter

des amis. L'expérience a clairement démontré que cette façon de voir peut engendrer non seulement des déceptions mais aussi un gaspillage de ressources restreintes et l'absence de tout résultat économique tangible.

Un autre objectif qu'on prête parfois aux programmes d'aide et qui à mon avis est également de validité douteuse, est celui d'avantages commerciaux immédiats pour le pays donateur. Le progrès économique des pays en voie de développement finira par entraîner une activité commerciale sans cette croissante à l'échelle du globe, mais des programmes d'aide dont l'objectif principal est de stimuler la production dans le pays donateur risquent fort de ne pas répondre aux besoins économiques des pays moins favorisés. Il faut, bien entendu, utiliser l'énergie et les connaissances des hommes d'affaires de notre économie de libre entreprise lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre des programmes d'aide, mais confondre les programmes d'aide et les mesures en vue de favoriser l'exportation, soit un domaine parfaitement légitime et nécessaire d'action gouvernementale, c'est courir le risque de n'atteindre l'objectif ni de l'un ni de l'autre.

Il est dangereux aussi, je pense, de considérer l'assistance comme de la charité ou quelque immense effort international de secours. Il est, bien entendu, nécessaire de temps à autre d'adopter des mesures spéciales d'urgence, à l'échelle internationale, pour le soulagement de la souffrance humaine et de telles mesures ont souvent tendance à se transformer en programmes d'assistance. On aurait tort moralement et humainement de ne pas fournir de l'aide lorsque l'absence d'une telle aide se solde par la maladie, la famine et la mort. Cependant, si l'on permet que de telles mesures deviennent les assises d'un programme d'aide, un progrès économique réel et durable peut fort bien devenir plus difficile à la longue. La compassion est certes un mobile important lorsqu'il s'agit de fournir de l'aide mais, à mon avis, une trop grande insistance sur les motifs de charité et d'humanité peut nous amener à sous-estimer la nécessité d'un programme solide et de dispositions administratives efficaces et pratiques si l'on veut que le développement soit un succès.

Si l'objectif du développement économique doit être la première préoccupation des pays évolués lorsqu'ils s'occupent d'élaborer des programmes d'assistance, il est également important que les pays en voie de développement élaborent eux-mêmes des programmes nettement orientés vers cet objectif. L'absence de capitaux et de main-d'oeuvre spécialisée sont certes deux des principaux obstacles au développement que les programmes d'assistance au développement international peuvent combler en partie tout au moins, mais il existe d'autres obstacles que seuls les pays en voie de développement eux-mêmes sont en mesure de faire disparaître efficacement. L'un de ces obstacles réside, bien entendu, dans l'accroissement rapide de la population qui est la caractéristique d'un grand nombre de pays en voie de développement et qui a neutralisé l'effet d'une grande partie du développement qui s'est produit ces dernières années. Un autre élément qui peut nuire à l'essor économique dans les pays en voie de développement est leur peu d'étendue qui se traduit naturellement par un marché restreint et la perte des avantages que peut donner une économie plus vaste. Une solution possible à ce problème serait l'intégration régionale, économique et peut-être même politique. Il est encourageant de noter qu'un nombre sans cesse croissant de pays en voie de développement étudient sérieusement la possibilité de l'intégration et d'autres formes de coopération afin d'étendre le champ de leur activité économique.

Les pays qui fournissent de l'aide doivent certes chercher à savoir si les récipiendaires en font un emploi utile, mais il nous faut reconnaître en même temps, je pense, que les gouvernements des pays en voie de développement ne sont, pas plus que les gouvernements des pays évolués, libres des pressions quotidiennes et sont souvent moins bien équipés pour y faire face. Comme un commentateur le disait récemment, un pays en voie de développement doit assurer l'équilibre entre une croissance ordonnée et les besoins désordonnés de l'heure. Si l'on se rappelle que presque tous les pays en voie de développement connaissent en même temps une évolution sociale rapide et cherchent à édifier leur propre personnalité nationale, il est évident que les critères auxquels les pays donateurs devront se reporter pour assurer l'emploi efficace des ressources qu'ils fournissent devront être tempérés par la compréhension et la sympathie à l'égard des problèmes particuliers avec lesquels les pays en voie de développement sont individuellement aux prises.

Le développement n'est pas un simple procédé mécanique et ne se produit pas dans un vide; il est influencé et façonné par un grand nombre de facteurs dont les plus importants dérivent de la culture et des traditions des pays en cause. Les données statistiques sur l'essor économique, tout en ayant leur importance, ne sont pas les seuls indices du succès du développement, car on ne peut certes pas demander à un pays en voie de développement de s'occuper de son essor économique à l'exclusion des autres objectifs qu'il peut considérer comme étant importants, notamment une répartition équilibrée des richesses et le respect de son héritage culturel.

Ce que cela signifie, bien entendu, c'est que le véritable développement est un processus endogène; même s'il peut être influencé de l'extérieur, il doit se produire à l'intérieur. En dernière analyse, l'effort de développement tend non seulement à atteindre des niveaux plus élevés de bien-être matériel, mais aussi à créer un sens de responsabilité et un sentiment d'indépendance qui ne peuvent venir que de la réalisation d'un objectif commun à l'aide de ses propres efforts. L'assistance a pour objet de faciliter la tâche et de la rendre moins onéreuse des points de vue social et humain, mais elle ne peut jamais être plus qu'un élément supplémentaire dans le processus général du développement. Malheureusement, l'assistance peut avoir pour effet de rehausser l'influence culturelle des pays évolués à l'intérieur des pays en voie de développement à un moment où les problèmes fondamentaux de ces derniers exigent qu'ils se soustraient à cette influence, dans une certaine mesure tout au moins. En reconnaissant ce besoin, on ne met en doute ni la valeur ni la nécessité des programmes d'aide; on en signale plutôt certains des écueils et on souligne la nécessité d'une véritable générosité d'esprit aussi bien que d'une générosité d'intention devant la tâche du développement international.

Au cours de la présente conférence, j'ai cherché à expliquer comment le Canada envisage le développement international et comment la forme et l'orientation données au programme canadien d'assistance sont le reflet de sa propre composition et de ses propres possibilités économiques aussi bien que de sa propre conception du monde. Pour terminer la présente conférence qui est en même temps la dernière de la série, je ne trouve pas de mots plus appropriés que ceux qu'écrivait le Pape Paul VI dans sa récente encyclique et dont, à mon avis, nous aurions tous avantage à nous inspirer:

"Les disparités économiques, sociales et culturelles trop grandes entre peuples provoquent tensions et discordes, et mettent la paix en péril...Combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir, avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous, et donc le bien commun de l'humanité. La paix ne se réduit pas à une absence de guerre, fruit de l'équilibre toujours précaire des forces. Elle se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu de Dieu, qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes."

S/C